

Les Fiches notions de la Corpo



Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 90 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et pour cette année on vous propose des fiches notions. Ces fiches sont écrites par nos membres dans le but de favoriser l'entraide étudiants ainsi que de vous aider dans l'apprentissage de certaines notions clés d'une matière, sans reprendre le cours du professeur.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne sont en aucun cas un substitut à ce qui a été enseigné en TD ou en cours car elles ne se basent que sur les recherches et l'apprentissage personnelles de nos membres.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à contacter *Gabrielle Manbandza* ou *Angélique Polide*.

" Comment valider votre année ? Pour les L1 :

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider votre bloc de matières fondamentales mais aussi votre bloc de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de

rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en juillet lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

Attention : le passage par juillet annule votre note de TD obtenue dans la matière.

Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de juillet.

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de juin, une seconde chance vous est offerte en juillet.

Attention, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en juillet compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

A noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD... A bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.

AVERTISSEMENT

Il est important de rappeler que les Professeurs et Maitres de conférence ne sauraient être tenus responsables d'une erreur ou d'une omission au sein des fiches de cours proposées, puisque ces dernières sont comme dit précédemment, réalisées, relues, et mises en page par des étudiants appartenant à la Corpo Paris Assas.

Fiche notion Sociologie politique

I - Le pouvoir politique

- Relation sociale qui relève du pouvoir, peut concerner un groupe social, une institution, etc.
- Dimension coercitive du pouvoir → comment A va obtenir de B une action qu'il n'aurait pas effectuée autrement (R. Dahl)

3 perspectives du pouvoir :

→ Approche institutionnaliste

- Pouvoir est considéré comme le synonyme de gouvernants
- Dans la distinction pouvoir / opposition, le pouvoir renvoie dès lors à l'idée abstraite de l'État
- Au sens pluriel, il renvoie aux organes de l'État (les pouvoirs publics) au sens constitutionnel du terme
-

→ Approche substantialiste

- Pouvoir est considéré comme une substance voir un capital qu'il détient ou qu'il possède
- Le détenteur du pouvoir dès lors l'accroître, dilapider ou en tirer des bénéfices
- Connotation d'une énergie à capter, canaliser, etc.

→ Approche interactionniste

- Renvoie à une relation entre deux personnes → pouvoir sur quelqu'un qui ne s'établit que lors d'une relation effective
- Le pouvoir est alors la chance de faire triompher au sein des relations sociales sa propre volonté (M. Weber)

II - La représentation

Théorie de la représentation : Ensemble d'idées postulant que le gouvernement le plus juste repose sur l'élection de représentants chargés de gouverner. Elle se joint à la mythologie du gouvernement représentatif qui organise le système politique autour des élections. Elle entend une autonomie des élus par le rejet du mandat impératif.

Représentant : Élu du peuple ou de la Nation qui , en vertu de son élection, parle au nom d'un groupe ou d'une institution. Le représentant procède du groupe et vient l'instituer.

Démocratie représentative : Régime politique dans lequel le pouvoir attribué par le peuple a des représentants qui l'exercent en son nom

Crise de la représentation : Désigne la remise en cause des pratiques politiques des institutions représentatives. Elle correspond à une baisse tendancielle des taux de participation au processus électoral ou encore le déclin du militantisme politique. En outre, elle correspond à un effritement du lien gouvernant-gouverné en raison d'une représentativité insatisfaisante et une défiance accrue vis-à-vis des élites politiques et des institutions.

III - La démocratie en danger

Démocratie : Système politique reposant sur trois conditions essentielles : la participation du peuple, le pluralisme politique et l'alternance du pouvoir. A ces conditions s'ajoutent les exigences du libéralisme politique notamment l'État de droit et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Démocratie libérale : Système politique dont les mécanismes sont mis au service de la promotion et la défense des libertés individuelles. Il s'associe assez souvent avec le système représentatif, le constitutionnalisme et le principe de l'État de droit.

Populisme : Ensemble de pratiques qui visent à opposer le peuple aux "élites" et condamner la surreprésentation des riches et puissants qui suppriment l'intérêt du peuple au profit d'intérêts personnels.

IV - L'étude des systèmes politiques

Démocratie représentative : Système politique dans lequel le pouvoir est attribué par le peuple à des représentants qui l'exercent en son nom.

Démocratie participative : Forme de système politique qui repose sur des dispositifs qui permettent la participation plus directe des citoyens à la prise de décision. Différence de la démocratie représentative car ne suppose pas un transfert complet de la souveraineté populaire à des représentants. Cependant elle n'est pas synonyme de la démocratie directe qui repose sur les votations populaires pour l'élaboration des lois. Mise en œuvre par des dispositifs comme par exemple les budgets participatifs, conseils de quartier, etc. On peut y attacher les théories de Jürgen Habermas sur la notion de l'espace public. En effet, la démocratie habermassienne n'est pas exclusivement électorale mais repose sur une ouverture de l'espace public afin de permettre la participation du plus grand nombre.

Systémisme : Courant qui voit l'organisation sociale comme le résultat de relations et d'échanges entre les différentes composantes d'un système politique et qui assurent sa stabilité. Rattaché aux travaux de D. Easton et T. Parsons qui voyait la société comme un ensemble d'institutions, organisations, individus, etc., en constante interaction.

V- Les partis politiques

Définition de Weber = Des associations reposant sur un engagement libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels ou les deux ensemble.

Définition de Seiler = Des organisations qui visent à mobiliser des individus dans une action collective menée contre d'autres afin d'accéder seuls ou en coalition à l'exercice des fonctions de gouvernement.

=> La définition la plus complète est celle de J. LaPalombara et M. Weiner

- Organisation durable qui perdure le leader du parti
- Organisation à deux niveaux avec une organisation locale

Permet d'organiser la vie partisane à travers investiture, réseau d'élus, etc. et résister aux échecs électoraux

- La volonté d'exercer le pouvoir entend l'élaboration d'un programme
- Recherche de soutien populaire afin de remporter les élections => meetings, réunions, etc.